




Le Conseil de développement du Grand Lyon

- Collège de la représentation territoriale des habitants

/

communauté urbaine
GRANDLYON

GRANDLYON
communauté urbaine



Rappel sur ce qu'est le Conseil de développement du Grand Lyon



De la création du Conseil de développement à sa refondation

- **Création en 2001**, en application de la loi Voynet du 25 juin 1999 et dans la continuité du chantier « Millénaire 3 » porté par Raymond Barre, poursuivi par Gérard COLLOMB
- **Instance participative** à l'échelle de l'agglomération, réunissant des membres de la société civile organisée et des citoyens
- **Refondation en 2006**
 - Besoin d'une **organisation plus structurée** et plus à l'image de la **diversité de la société civile**
 - Reformulation des **attentes de la collectivité** et clarification des missions du CDD:
 - **Participation à l'élaboration des politiques communautaires**
 - **Force de propositions**
 - **Développeur de débat public**

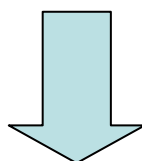


Les collèges du Conseil de développement

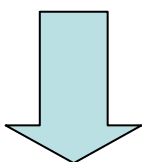
1. **Acteurs économiques et organisations professionnelles et syndicales**
2. **Organismes publics et assimilés** : *santé, social, enseignement supérieur, recherche, culture, urbanisme, etc.*
3. **Vie associative** : *culture, habitat, transports, environnement, consommateurs, lutte contre l'exclusion, etc.*
4. **Représentation territoriale des habitants**: *conseils de quartier, comités d'intérêts locaux...*
5. **Collège citoyens volontaires** : *tirés au sort sur appel à candidatures*
6. **Personnes qualifiées**

Le processus de travail du Conseil de Développement

Saisine de l'exécutif communautaire
ou
Auto-saisine à l'initiative du CDD



Production de contributions
Travail en commission / groupe de travail et lors de forums d'ouverture à la société civile
Délibération et validation en séance plénière



Retour de la collectivité sur la prise en compte de la contribution

Ingénierie d'accompagnement tout au long du processus assurée par la DPDP Mission
Participation citoyenne :

- *Repérage et mise à disposition des ressources nécessaires à l'activité du CDD*
- *Mobilisation des services du Grand Lyon et des partenaires extérieurs (Agence d'Urbanisme, MRIE, Institut d'Urbanisme, ...) en vue d'alimenter les réflexions du CDD*
- *Appui à la rédaction des contributions du CDD*
- *Suivi de la prise en compte des contributions par la collectivité*



Principales productions du Conseil de développement

Les productions majeures du Conseil de développement:

→ Contributions du CdD en réponse à des saisines :

- « Maintenir et soutenir l'**agriculture périurbaine** comme vecteur de développement d'une métropole lyonnaise durable » (mai 2010)
- « Penser et mettre en œuvre la **mixité sociale** comme outil du vivre ensemble » (avril 2010)
- sur le **Plan de mandat 2008-2014** (2008).
- sur la **réforme territoriale** : « Construire avec les citoyens une Communauté urbaine plus efficiente et une métropole multipolaire » (2009)
- sur le **SCOT (saisine du SEPAL)**:
 - *sur le Projet d'Aménagement et de Développement durable (2007).*
 - *sur la place de la culture dans le SCOT (2008).*
 - *sur les pratiques sportives et de loisirs (2008).*
 - *sur le DOG du SCOT (2009): « Le SCOT, vecteur majeur d'une vision stratégique métropolitaine ».*

→ CdD comme force de propositions (auto-saisines) :

- **Note d'alerte sur la crise du logement** (2008)
- **Grille citoyenne des quartiers durables** (2008).

Le Conseil de développement comme développeur du débat public :

*organisation de forums d'ouverture à d'autres publics,
séances d'information-débat, cycle de conférences*

- Forum **Jeunes Plan Climat** « Changement climatique et défi énergétique : vers des changements de comportements et de modes de vie? Paroles aux jeunes ! » (mai 2010)
 - *Intégration des messages clés dans la contribution en cours de finalisation (juin 2010)*
- Forum « **Être mieux à l'écoute des personnes en difficulté absentes du débat public** », avec collectifs citoyens, associations et élus (juin 2008)
 - *Publication d'Actes*
- Forum avec **les professionnels de l'urbanisme, de l'aménagement et de la construction** sur la mise en œuvre du Scot (janvier 2008)
 - *Publication d'Actes*



- **Séances d'information-débat**

- Retours de prisons (*décembre 2009*) avec publication d'Actes
- Le Grenelle de l'Environnement, un an après (*novembre 2008*)
- Grands projets : Grand Stade, Confluence (*septembre 2008*)...
- La crise financière et ses conséquences économiques et sociales (*décembre 2008*)
- Les enjeux de la crise économique sur le territoire de l'agglomération lyonnaise (*mai 2009*)
- Etat d'avancement du PRES (Pôle de Recherche et d'Enseignement Supérieur) et Plan Cité Campus (*février 2009*)

- **Cycle de Conférences Débats en partenariat Grand Lyon / CdD / ENS**

- « Mondialisation : le temps des villes – Réseaux, risques, responsabilités » (2008-2009)
- « Mondes urbains, monde commun? » (2010)



Le Renouvellement du Conseil de développement en 2010

Les objectifs du renouvellement

Logique de continuité – sur missions et structure de la composition en 6 collèges qui a fait ses preuves - et **opportunité pour la dynamique du CdD**

- **Objectifs :**

- **Féminisation et rajeunissement**

- **Renforcer une logique d'engagement** – remobiliser et consolider un collectif de travail pour un nouveau cycle de 3 ans

- **Repérer et intégrer de nouveaux acteurs** de l'agglomération actifs dans des secteurs peu ou pas présents dans le CdD, dans un souci de **mieux représenter la diversité** de la société civile

- **Rendre les membres du CdD acteurs du renouvellement** – mise en place d'un groupe de travail ad hoc et prise en compte des propositions des membres

Mais aussi :

- **Soutenir la logique de coopération métropolitaine renforcée** en donnant aux Présidents des Conseils de développement de la Région Urbaine de Lyon (St-Etienne Métropole, Nord Isère, Pays Viennois) le statut d' « invités permanents »

Collège « Représentation territoriale des habitants »

→ **Objectifs** du renouvellement concernant ce collège :

- **Réaffirmer le rôle clé des représentants territoriaux** avec clarification de leur « mandat » : enjeu d'articulation des échelles de participation et instances de démocratie locale notamment avec les Conseils de quartier
- **Refléter le dynamisme local des différents territoires de l'agglomération**
- **Rajeunissement**
- **Parité** hommes / femmes

→ **Modalités** de renouvellement de ce collège

- Renouvellement **complet**
- Désignation par les Conférences Locales des Maires Pour Lyon, **désignation par le biais des Mairies d'arrondissement**

Le rôle du représentant territorial

Rappel : le représentant territorial est un habitant impliqué sur son territoire **qui n'est pas un élu.**

1 – **Interface entre des instances participatives locales** (conseils de quartier et Conseil de développement)

2 – Joue un rôle **de relais d'information**, d'enrichissement des réflexions respectives

→ **Articulation des enjeux locaux et des enjeux d'agglomération**

3 – **S'engage à participer** à au moins une des deux commissions thématiques permanentes et/ou un ou plusieurs groupes de travail ad hoc

→ **soit 3h en moyenne par mois**



Comment consolider les passerelles entre les Conseils de quartier et le Conseil de développement ?

- **Organisation de débats basés sur les travaux du CdD au niveau des conseils de quartier ?**
 - Exemples : contribution sur la mixité sociale, grille des quartiers durables, travail sur la perception de la densité, etc ?
- **Points d'information réguliers ?**



Les travaux du Conseil de développement

Les travaux engagés

▪ Commission Solidarité et Cohésion Sociale :

- Suites du chantier mixité sociale
- **Veille active sur la crise du logement** dans l'agglomération lyonnaise (séance spéciale sur le DALO en février 2010)
- Participation aux **Ateliers participatifs de l'Habitat**
- **Suites du forum « Absents du débat public » de 2008** : mise en place d'un groupe de veille mixte (Etat, Conseil général, Grand Lyon, communes, CAF)
- **Veille active sur les prisons** et contribution à l'intégration de cette problématique dans le futur CUCS

Les travaux engagés

- **Commission Aménagement et Déplacements :**
 - Travaux sur la **perception citoyenne de la densité et de la qualité urbaine** dans le cadre de la mise en œuvre du SCOT et de ses scènes aval – dont révision du PLU (enquête par questionnaire, « Tour des densités », forum avec le SEPAL en préparation).
 - Instance de consultation sur le **suivi de la mise en œuvre du PDU** et **saisine sur les politiques de stationnement** comme levier des politiques de déplacements.



Les travaux engagés

- **Groupe ressource Plan Climat (*saisine*) :**
 - Elaboration d'une **contribution à destination des élus** du Grand Lyon pour l'élaboration des scénarii climat sur la **co-responsabilité de la société civile** (changements de comportements : « du blocage au déclic »).
 - **Laboratoire participatif** tout au long du processus de co-élaboration du Plan Climat de l'agglomération lyonnaise.
- **Suites de la contribution sur le projet de PSADER (Espaces naturels et agricoles)**
- **Coopération inter-Conseils de développement de la RUL :**
 - Travail sur le **sentiment d'appartenance du territoire métropolitain** en accompagnement de la dynamique du G3.